



# PROCÉDURE POUR OBTENIR UN DOCTORAT

---

Les personnes désirant obtenir un doctorat de l'ENS Rennes en effectuant leur recherche au sein d'une équipe rattachée à l'École doivent impérativement **s'inscrire à l'ENS Rennes et se rattacher à l'une des écoles doctorales suivantes** :

- Ecole doctorale Sciences pour l'Ingénieur (SPI)
- Ecole doctorale Mathématiques STIC (MathSTIC)
- Ecole doctorale Biologie Santé (BS)
- Ecole doctorale Sociétés, temps, territoires (STT)
- Ecole doctorale sciences Economiques et sciences De Gestion (EDGE)
- Ecole doctorale Droit et Science politique (DSP)

## RETROUVEZ LES PROCÉDURES DÉTAILLÉES :

---

- [pour l'inscription](#)
- [pour la réinscription](#)
- [pour la soutenance de thèse](#)

Mise à jour le 20 septembre 2021

## CONTACT

---

**Le secrétariat de la formation doctorale** de l'ENS Rennes est assuré par :

**Céline Vinson**

ENS Rennes

Campus de Ker Lann

35170 Bruz

Tel : 02 99 05 93 43

## TÉLÉCHARGEMENT

---

Téléchargez la procédure d'inscription en doctorat au format pdf